



# l'Indicateur des Taux

## Des taux de nouveau en baisse

Associée à l'élargissement du PTZ, la baisse des taux devrait faciliter l'accès à la propriété et être favorable à ce marché.

	<b>Rappel</b>				<b>15 février</b>				<b>2016</b>
	<b>4<sup>ème</sup> trimestre 2015</b>				<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>				
	FOURCHETTE BASSE		FOURCHETTE HAUTE		FOURCHETTE BASSE		FOURCHETTE HAUTE		
LIBRE FIXE	2,00	2,20	2,55	3,00	1,90	2,30	2,50	3,03	→
PAS	1,85	2,45	2,55	2,95	1,85	2,30	2,40	2,90	→
									<b>15 ans</b>
LIBRE FIXE	2,20	2,62	2,75	3,36	2,15	2,30	2,75	3,20	→
PAS	2,05	2,70	2,75	3,00	2,05	2,55	2,70	3,20	→
									<b>20 ans</b>

L'objet de l'indicateur des taux est de suivre l'évolution des prêts significatifs pour le marché du logement.

L'indicateur suit «la fourchette» des taux usuellement pratiqués. Le taux effectivement proposé au particulier peut dépendre de l'agence, de la nature précise de l'opération, des spécificités du prêt, de l'emprunteur ou du prescripteur.

Lecture : les offres de prêt libre à taux fixe les plus basses pour un crédit immobilier sur une durée de 15 ans sont comprises entre 1,90 % et 2,30 %, selon les organismes de crédit.

Les prêts observés sont :

- Les prêts « libres » à taux fixe,
- Les prêts d'Accession Sociale/PAS (conventionnés, garantie du FGAS).

→ La flèche représente l'évolution du taux du trimestre en cours par rapport au taux du trimestre précédent.

Ces données sont élaborées à partir des informations communiquées directement par les établissements financiers partenaires.

Organismes participants : Caisse d'Épargne, Cetelem, Crédit Agricole, Crédit Foncier, Crédit Mutuel, La Banque Postale, LCL.